

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL CONSULTATIF MINISTÉRIEL
DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Mercredi 9 juin 2010
Jeudi 10 juin 2010

Salle Niagara
Édifice MacDonald
900, rue Bay
Toronto (Ontario)

Membres

John Wilhelm, président
Jean-Baptiste Arhanchiague
Susan Blekkenhorst
Bonny Cann
Joanne Cripps
Tracy Grant
Ruth Jones
Warren Kennedy, vice-président
Arlette LeFebvre
David Mason
Alison Morse
Marlene Pike
Marianne Saade
Robert Savage
Joe Trovato
Linda Ward
Lynn Ziraldo, ancienne présidente/conseillère

Membres absents

Jennifer Cantello Daw
Lois Parkinson
Raoul Romain

Membres non votants

Jane Cousens, MFCU
Mary Iannuzziello, MSSLD

Membres non votants absents

Susan Capling, MSEJ
Carol Latimer, MSSC

Groupe de référence en matière d'autisme

Leslie Broun
Cindy DeCarlo
Susan Menary
Jyoti Sanwalka
Margaret Spoelstra
Janice Tomlinson

Personnel du ministère de l'Éducation

Alain Broux, secrétaire intérimaire du Conseil
Michelle Braakman
Maureen Callan
Barry Finlay
Karen Gill
Deepa Kanal
Suzanne Moffatt
David Moore
Christine Riedel
Sandy Palinski
Ruth Swan
Julie Williams
Zheng Xu

Invités

L'honorable Leona Dombrowsky, ministre
Chris Green, Bureau de la ministre
Kathie Mitchell, Bureau de la ministre

POINT**Mot de bienvenue du président****John Wilhelm**

Le président souhaite la bienvenue aux membres et au personnel du ministère. Le procès-verbal de la réunion de février a été transmis par courriel. On avait demandé aux membres d'envoyer leur approbation par courriel au président et à la secrétaire du conseil.

POINT**Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté****Barry Finlay**

L'ébauche de la Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté a été communiquée de façon confidentielle. Une fois parachevée, la Mise à jour sera affichée dans le répertoire et les membres pourront la transmettre aux intervenants.

Barry Finlay, directeur intérimaire de la Direction des écoles provinciales, souligne les points suivants :

Prix REALM reconnaissant l'excellence et la réussite dans les ministères de l'apprentissage :

- Des membres de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté (DPPEED) ont été mis en nomination pour un prix REALM dans les catégories suivantes : innovation (améliorations apportées au financement de l'éducation de l'enfance en difficulté – mesures de la variabilité); partenariat (modèle de prestation concertée des services aux élèves atteints de troubles du spectre autistique).

Rendement des élèves :

- Deux sujets à surveiller concernant le rendement des élèves ayant des besoins particuliers : Cadre pour l'efficacité des écoles de 2010-2011 et processus de planification de l'amélioration des conseils scolaires; résultats aux tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE).

Cadre pour l'efficacité des écoles et plans d'amélioration des conseils scolaires (CEE/PACS) :

Cette année, l'éducation de l'enfance en difficulté est intégrée au processus du CEE/des PACS. Cela s'inscrit dans l'évolution continue voulant que l'on ne mette pas tant l'accent sur les programmes et les services fournis, mais que l'on s'attache plutôt à examiner si ce qui est fourni permet d'améliorer le rendement des élèves. Il faut reconnaître que même s'il est important que l'éducation de l'enfance en difficulté soit incluse dans le processus global de planification et de présentation de rapports des conseils, il faut que cela se fasse sans compromettre le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté ou la priorité visant à répondre aux besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté.

- Les membres notent qu'il existe un lien avec les rapports/plans relatifs à l'éducation de l'enfance en difficulté et que les CCED devront jouer un rôle.
- On confirme que les rapports minoritaires (jointes aux rapports sur l'éducation de l'enfance en difficulté) sont valides et doivent être communiqués aux bureaux régionaux.

Résultats aux tests de l'OQRE

- Un document contenant les données de l'OQRE pour 2008-2009 est distribué et examiné. L'écart entre le rendement et la norme provinciale se rétrécit, y compris pour les élèves ayant des besoins particuliers, qui s'améliorent aussi à tous les niveaux. À l'automne 2010, les résultats de 2009-2010 seront diffusés, et pour les élèves ayant des besoins particuliers, seront fournis en fonction de chaque anomalie. Les résultats continueront d'être fournis globalement pour la

province et en français.

- En réponse à des questions des membres, on note ce qui suit :
 - L'OQRE peut ventiler les données relatives aux élèves bénéficiant d'une adaptation en fonction de grandes catégories, non de détails précis.
 - Le ministère se penchera sur l'efficience et l'efficacité dans le cadre de son examen du financement. Dans les conseils où les résultats aux tests de l'OQRE s'améliorent considérablement, on pourra déterminer les pratiques efficaces que l'on pourrait faire connaître aux autres conseils.
 - Les conseils peuvent décider que les tests de l'OQRE représentent jusqu'à 5 % de la note des élèves pour l'année. C'est là une incitation que peuvent utiliser les conseils pour encourager les élèves à passer sérieusement les tests. On note que cette façon de faire est facultative et reste une décision relevant du conseil.
 - Les adaptations liées aux tests de l'OQRE sont fondées sur les PEI, et il existe donc une certaine variation dans la pratique. Le message du ministère est que lorsqu'une adaptation liée à un test est établie, elle doit être fournie.

Financement :

- La Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté précise les changements apportés au financement de l'éducation de l'enfance en difficulté cette année. En réponse aux questions des membres, on note ce qui suit :
 - Le financement du VEP se transforme, 85 % des fonds étant maintenant versés aux conseils sous forme de somme par élève. Le reste continuera d'être versé en fonction des demandes avec une franchise de 800 \$. Une série de questions et réponses est en cours d'élaboration aux fins d'une webémission.
 - L'Allocation au titre du volet Expertise comportementale (VEC) est maintenant permanente et incorporée aux Subventions pour les besoins des élèves (SBE). Les postes visés sont de 12 mois, non de dix mois. Des membres sont préoccupés par le fait que certains conseils embauchent du personnel enseignant pour ces postes alors qu'il existe d'autres genres de professionnels qualifiés. Une note de service a été envoyée afin d'aider les conseils à déterminer le genre de spécialistes à embaucher.
 - En ce qui concerne l'Allocation au titre du volet Équipement personnalisé, les conseils devront continuer d'avoir en place un processus interne pour déterminer les besoins.
 - Il faut des communications plus fréquentes pour réduire la confusion liée à la mesure de la variabilité, le modèle de prévision de l'éducation de l'enfance en difficulté.
 - Des travaux ont eu lieu avec le Comité consultatif du Programme d'achat de logiciels de l'Ontario (CCPALO) afin d'améliorer l'accès aux licences d'utilisation de logiciel.
 - Les questions et réponses sur le financement seront communiquées au CCMEED.

L'apprentissage pour tous :

- Des membres remarquent que le document *L'apprentissage pour tous, de la maternelle à la 12^e année* est bien accueilli partout dans la province et que des projets régionaux suscitent une bonne coopération. Les conseils de langue française possèdent beaucoup d'expérience utile qu'il vaudrait la peine de prendre en considération. Le travail avec les groupes d'employés se poursuivra.

Examen du programme d'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de la fréquentation scolaire :

- L'examen se poursuit. Le CCMEED participera au groupe de référence.

POINT**NPP 140 – Mise à jour sur la mise en œuvre****Tous**

Le CCMEED assiste à une présentation sur les résultats des sondages de suivi concernant la NPP 140. Le ministère procédera à une analyse des écarts afin de relever les points sur lesquels se concentrer à l'avenir.

Discussion :

- Des membres demandent au ministère d'examiner :
 - Si le format du sondage pourrait être changé afin d'inclure une option permettant à un conseil d'indiquer qu'il a rarement, voire jamais, entrepris l'activité et si l'on pourrait faire des comparaisons interprovinciales.
 - S'il est nécessaire de fournir plus de formation afin que les conseils comprennent bien les concepts particuliers de la NPP. Par exemple, il existe une certaine confusion entre l'Analyse comportementale appliquée (ACA) et l'Intervention comportementale intensive (ICI).
 - Si l'on peut élaborer des documents de référence liés à l'autisme en de multiples langues afin de répondre aux besoins de différentes populations.

POINT**Priorités du Conseil****Tous**

Le président note que lui et le vice-président ont parlé à la ministre de l'Éducation plus tôt dans la semaine au sujet des priorités éventuelles du Conseil. Ils ont discuté de quatre sujets qui s'harmonisent bien avec les travaux actuels du ministère : transitions, programmes visés par l'article 23, financement et plans d'amélioration des conseils. Le président indique qu'à son avis les programmes visés par l'article 23 ont certains liens inhérents avec les transitions, mais que ce sujet plus vaste peut attendre.

Le Conseil se sépare en trois groupes de travail portant respectivement sur les transitions, le financement et les plans d'amélioration des conseils. Le président demande qu'ils déterminent ce qu'ils espèrent accomplir au cours des prochains mois, les résultats visés ainsi que l'échéancier.

POINT**Rapports des groupes de travail****Tous**

Chaque groupe de travail présente un rapport au Conseil concernant l'approche à privilégier pour son sujet :

Transitions

- Présenter des observations au ministère sur l'ébauche de la NPP.
- Examiner le document sur les transitions et le *Guide de planification de l'entrée à l'école* afin de relever ce qui fonctionne bien ainsi que les lacunes. Établir des listes de vérification et des « points à observer ».
- S'appuyer sur les principes de base du document actuel du CCMEED portant sur les transitions et préparer un document de suivi plus « opérationnel ».

Financement

- Le groupe de travail examinera l'efficacité et l'efficacé afin de relever les pratiques qui fonctionnent bien, puis d'en faire la diffusion. Il examinera également les enjeux auxquels font face les conseils et proposera des questions servant à encadrer la prochaine série de consultations sur les SBE.

- Relever certains des éléments créant des pressions, notamment :
 - recours à des aides-enseignants et aides-enseignantes;
 - répercussions des contestations judiciaires sur les conseils scolaires; et
 - financement du transport.
- Examiner le rôle et l'incidence du financement accordé par d'autres ministères (MSEJ, MSSLD, etc.).

CEE/PACS

- L'objectif est de fournir des preuves concernant l'accroissement du rendement de tous les élèves ayant des besoins particuliers.
- Discussion au cours de chaque réunion du CCMEED.
- Une série de recommandations a été établie. Alison Morse les présentera au président après la réunion.

Le président félicite les groupes de travail de leurs plans ambitieux, mais bien conçus. Il demande au responsable de chaque groupe de rédiger le sommaire de leur rapport au Conseil et de le faire parvenir par courriel au président la semaine prochaine.

POINT

Collaboration avec la communauté

Tous

Le président rappelle aux membres de faire parvenir leurs documents au secrétaire du Conseil par courriel afin qu'ils puissent être affichés dans le répertoire.

Enseignantes et enseignants/communauté francophone (Jean-Baptiste Arhanchiague)

- Les listes d'attente de trois ans ou plus pour l'ICI sont trop longues
- Certains conseils de langue française n'ont pas les moyens de payer un moniteur ou une monitrice d'ACA.
- Manque de formation, dans les deux facultés d'éducation et dans les salles de classe, pour soutenir les élèves ayant des difficultés d'apprentissage.
- Le financement lié au passeport est épuisé.

Travailleuses et travailleurs sociaux (Marianne Saade)

- Il faut plus de soutien pour la santé mentale et les déficiences intellectuelles.
- Les conseils de langue française accusent un manque de services pour les élèves ayant des besoins particuliers.

Surdité et surdité partielle (Joanne Cripps)

- Aucun rapport.

Douance (David Mason)

- La Société pour enfants surdoués (Société) a connu une augmentation de 600 % du nombre de ses membres.
- La Société effectue un sondage auprès des conseils scolaires et les résultats devraient être publiés à l'automne.
- On espère que les nouvelles attentes liées aux transitions incluront également les élèves surdoués.
- On a demandé au milieu de la douance de se projeter cinq années dans l'avenir et de relever des questions d'actualité et formuler des suggestions.
- Le conseil de Bluewater dépense 0,8 % de son financement de l'éducation de l'enfance en difficulté pour la douance, ce qui a incité un conseiller scolaire à demander si le conseil ne devrait pas dépenser davantage.

Communauté autochtone (Bonny Cann)

- Il y a eu une rotation de personnel élevée parmi les intervenants. Les Chiefs of Ontario procèdent actuellement à l'embauche d'une nouvelle personne pour un poste d'agent d'éducation.

Conseillères et conseillers scolaires (Linda Ward)

- Les conseillers et conseillères scolaires s'inquiètent du fait que les élèves doués ne sont pas identifiés comme tels et sont parfois faussement identifiés comme ayant des problèmes de comportement.
- Le financement du transport pour les élèves en difficulté continue d'être préoccupant.

Handicap de développement (Susan Blekkenhorst)

- Préoccupation concernant le manque de financement relatif au passeport.
- Préoccupation concernant la capacité d'avoir accès aux services, en particulier aux services fournis à domicile.
- Préoccupation concernant l'obligation de rendre compte dans la législation portant sur la sécurité dans les écoles, plus précisément en ce qui concerne l'existence de plans visant à faire rentrer à l'école les élèves suspendus. Est-ce que les « facteurs atténuants » sont utilisés efficacement?
- Félicitations au ministère pour sa stratégie sur l'équité et l'inclusion.

Troubles du comportement / Troubles d'ordre émotionnel (Robert Savage)

- La rotation de personnel élevée dans le secteur exige d'investir du temps pour établir de nouvelles relations.
- Les facultés d'éducation doivent mieux préparer les enseignantes et enseignants candidats.

Orthophonistes (Ruth Jones)

- L'examen des Services auxiliaires de santé dans les écoles (SASE) a été une excellente occasion d'avoir des conversations un peu partout dans la province concernant les enjeux auxquels fait face le système.
- Le Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE) est très passionnant. Les orthophonistes fournissent de la formation en cours d'emploi au personnel enseignant et aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance en préparation pour la mise en œuvre du Programme.
- Les listes d'attente dans la région de York sont l'une des questions soulevées lors des consultations relatives à l'examen.
- Préoccupation concernant l'insuffisance du financement, qui ne tient pas compte de l'inflation ni de la croissance de la population dans certaines régions. Un grand nombre d'élèves a besoin de plus de séances que ne le permet le financement actuel. On s'inquiète de la réduction des services entraînée par des compressions budgétaires.

Directrices et directeurs d'école (Marlene Pike)

- Le Catholic Principals Council of Ontario (CPCO) a transformé le formulaire de collaboration du milieu en un sondage et l'a fait circuler parmi ses membres. Plus de 600 réponses ont été reçues. Voici certains des thèmes souvent mentionnés : efficacité des approches d'équipe; réponse très favorable à l'enseignement différencié; plus de formation nécessaire pour que le personnel enseignant puisse utiliser efficacement la technologie d'assistance; le recrutement de personnel qualifié dans le domaine de l'éducation de l'enfance en difficulté peut être difficile.
- Préoccupation concernant les tests de l'OQRE et la confidentialité (p. ex. application de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*).
- Les directrices et directeurs d'école n'ont pas été inclus dans l'examen des SASE.

Personnel médical (D^e Arlette LeFebvre)

- Le nombre de tentatives de suicide a augmenté, certaines inspirées par l'Internet.

- Préoccupation accrue concernant l'obésité et les troubles de l'alimentation.
- Les recherches mènent à des recommandations voulant que les enfants ne regardent pas d'écran (ordinateurs, télévision) avant l'âge de trois ans.
- Faire en sorte que l'on tienne compte des besoins particuliers des enfants dans la planification des mesures d'urgence en cas de catastrophe.

Anomalie/Intervenant (Alison Morse)

- Les longues listes d'attente pour l'ergothérapie sont l'une des questions soulevées par l'examen des SASE.
- Les CASC doivent combler les lacunes dans le soutien fourni relativement à la portion prolongée du jour de classe pour l'apprentissage des jeunes enfants.

Anomalie/Intervenant (Tracy Grant)

- Les intervenants sont heureux de pouvoir faire connaître leurs avis au ministère au fur et à mesure que les documents sont rédigés et publiés.
- On s'inquiète du fait que le titre du document *Bienveillance et sécurité dans les écoles* pourrait donner une fausse idée du contenu du document.
- On s'inquiète du fait que l'effectif des classes dans le Programme d'apprentissage des jeunes enfants pourrait être plus élevé que si les enfants se trouvaient dans d'autres lieux de garde.

Ancienne présidente/conseillère (Lynn Ziraldo)

- La conférence sur la sécurité dans les écoles en avril a connu un vif succès.
- Préoccupation concernant le financement de la portion prolongée du jour de classe pour l'apprentissage des jeunes enfants.
- Préoccupation concernant les CASC qui mettent à pied des physiothérapeutes, ergothérapeutes et orthophonistes alors qu'il y existe des listes d'attente.
- On dit que la FEEO serait en train d'élaborer un protocole de refus de travailler en réponse au projet de loi 168.

Agentes et agents de supervision (Warren Kennedy)

- Le budget des conseils scolaires continue de diminuer.
- Préoccupation concernant les échéanciers s'appliquant aux initiatives du ministère.
- Préoccupation concernant le fait que l'on se fonde sur l'OQRE pour la norme alors qu'il ne mesure pas les objectifs dans les PEI.
- Il faut faire attention de ne pas oublier les besoins en matière de santé mentale.

Président (John Wilhelm)

- Une lettre a été reçue de la ministre reconnaissant la participation du CCMEED aux consultations sur les Subventions pour les besoins des élèves (SBE).
- Le président a assisté à une réunion sur la santé mentale et a parlé des concepts dans le document que le CCMEED a présenté à la ministre.

Préparation en vue de la rencontre avec la ministre

Tous

Le Conseil passe en revue les principaux points devant être abordés avec la ministre.

La réunion est ajournée à 15 h 30.

**Jeudi 10 juin 2010, 9 h
Salle Niagara, édifice Macdonald**

POINT**Remarques préliminaires****John Wilhelm, président**

Le président invite Julie Williams, directrice intérimaire de la DPPEED, à informer le Conseil du résultat des prix REALM annoncés hier après-midi. Julie indique que le personnel de la DPPEED a gagné un prix pour deux projets : l'équipe du Projet de mise en œuvre des modèles de prestation concertée des services aux élèves atteints de troubles du spectre autistique a gagné dans la catégorie du partenariat, et l'équipe du financement a gagné dans la catégorie de l'innovation.

POINT**Mises à jour par les ministères****Carol Latimer (MSSC)
Susan Capling (MSEJ)
Mary Iannuzziello (MSSLD)
Jane Cousens (MFCU)**

Le président annonce que Christine Hughes, gérante au ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC), et Susan Capling (MSEJ), ne peuvent assister à la réunion. Copie de leur mise à jour écrite a été communiquée aux membres, lesquels ont été invités à envoyer leurs questions au président et à la secrétaire du Conseil.

Mary Iannuzziello, conseillère en programmes au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), et Jane Cousens, conseillère principale en politiques à la Direction de la responsabilisation du secteur postsecondaire (MFCU), ont présenté les mises à jour écrites de leur ministère.

Discussion

- Le MSSC met l'accent sur le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Des membres demandent quel est l'état de la nouvelle loi. La demande sera communiquée au MSSC et la réponse sera transmise au CCMEED ultérieurement.

POINT**Apprentissage des jeunes élèves****Sandy Palinski
Michelle Braakman**

Michelle Braakman, gérante intérimaire, Unité de la planification et de la conception en matière d'apprentissage des jeunes enfants, fournit une mise à jour sur les travaux entrepris par le ministère concernant le Programme d'apprentissage des jeunes enfants (présentation disponible).

POINT**Élèves sourds ou malentendants (de la maternelle à la 12^e année)****Suzanne Moffatt
Deepa Kanal**

Le ministère élabore des lignes directrices pour la prestation de programmes et de services selon l'anomalie. Les travaux d'élaboration portent d'abord sur la surdité et la surdité partielle. Suzanne Moffatt (agente d'éducation) et Deepa Kanal (analyste des politiques) à la DPPEED présentent les ébauches communiquées antérieurement au Conseil par courriel. Les lignes directrices seront utilisées de concert avec d'autres documents de référence pour appuyer l'adoption par les conseils de pratiques plus uniformes pour la prestation des programmes dans la province. La cécité et la basse vision constituent la

prochaine anomalie pour laquelle des lignes directrices seront établies.

Discussion :

- Joanne Cripps note l'importance de la langue pour la conservation de leur culture par les membres du secteur de la surdité et de la surdité partielle. On indique qu'il est toujours possible de mieux tenir compte des questions culturelles dans le document.
- Le ministère demandera aux conseils de fournir des exemples et des ressources pour les lignes directrices.
- Des membres posent des questions sur la responsabilité des conseils scolaires dans la prestation des programmes. On note que la province exerce une influence considérable sur les conseils en fonction de la qualité des ressources fournies, mais que le ministère n'est pas un surveillant de la conformité. De plus, les parents ont un rôle important à jouer pour ce qui est de faire en sorte que les conseils répondent aux besoins des élèves.
- La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario vient de publier un document financé par le ministère intitulé *Ontario Teachers and Educators' Special Education Gateway*. Des exemplaires du document seront fournis au CCMEED.
- Certains membres jugent qu'il n'est pas approprié d'avoir des lignes directrices visant une anomalie en particulier, alors que d'autres sont favorables à d'autres lignes directrices (élèves ayant des troubles de santé p. ex.). On précise que le nombre d'anomalies ne fait pas partie du champ de ce projet. On note qu'il sera important d'expliquer le contexte des lignes directrices lorsqu'elles seront diffusées.
- On examine le lien entre les lignes directrices et d'autres documents du ministère comme le *Guide sur l'éducation de l'enfance en difficulté*.

POINT

Mot de la ministre L'honorable Leona Dombrowsky

La ministre de l'Éducation, l'honorable Leona Dombrowsky, fait de brèves observations concernant les sujets sur lesquels elle espère recevoir des recommandations du Conseil dans les prochains mois :

- **Transitions** – Le ministère élabore une Note Politique/Programmes (NPP) établissant les attentes relatives à la planification et à la gestion des transitions des élèves ayant des besoins particuliers (y compris ceux des programmes visés par l'article 23). Le CCMEED pourrait fournir des commentaires sur l'ébauche de la NPP ainsi que des suggestions pour sa mise en œuvre.
- **Financement** – Le CCMEED pourrait fournir des commentaires sur l'évolution du modèle de financement dans le contexte financier actuel et dans le contexte du reste des SBE. En particulier, il serait utile de mettre l'accent sur l'utilisation efficace et efficiente des ressources actuelles en matière d'éducation de l'enfance en difficulté afin d'améliorer le rendement des élèves.
- **Cadre pour l'efficacité des écoles et plans d'amélioration des conseils scolaires** – Le CCMEED pourrait contribuer à l'intégration de l'éducation de l'enfance en difficulté dans les processus du CEE et des PACS en fournissant des commentaires sur les pratiques efficaces pour les conseils scolaires et les programmes visés par l'article 23.

Le président remercie la ministre de ses observations et invite les membres du CCMEED à formuler quelques commentaires :

- Marlene Pike note que le Catholic Principal's Council of Ontario (CPCO) a répondu de façon très

enthousiaste à son appel demandant des commentaires pour le CCMEED. Le CPCO a procédé à un sondage auprès de ses membres et a transmis plus de 600 réponses.

- Lynn Ziraldo note à quel point le ministère a progressé depuis la publication du document *Evidence into Action* en 2007. La plupart des recommandations ont été mises en œuvre et d'énormes progrès ont été accomplis au cours des trois dernières années. Cela pourrait être considéré un modèle de collaboration interministérielle.
- Linda Ward note que de 88 % à 91 % des élèves ayant des besoins particuliers au St. Clair Catholic District School Board participent aux tests de l'OQRE. Elle croit qu'un « centre d'information » sur les pratiques efficaces pourrait soutenir l'amélioration du rendement des élèves dans la province.

La ministre remercie les membres du Conseil de leur travail constant au service des enfants.

POINT

Bienveillance et sécurité dans les écoles

**Ruth Swan
Zheng Xu**

Ruth Swan et Zheng Xu, agentes d'éducation à la DPPEED, fournissent un aperçu du document *Bienveillance et sécurité dans les écoles de l'Ontario : la discipline progressive à l'appui des élèves ayant des besoins particuliers, de la maternelle à la 12^e année* (présentation disponible).

Discussion

- Ce document représente un changement de mentalité pour certains chefs de file du système d'éducation.
- La situation socioéconomique et les troubles de santé mentale sont le catalyseur de certains comportements. Comprendre la complexité du comportement des élèves représente un investissement initial dans l'amélioration du rendement des élèves.
- Le document n'admet pas les comportements négatifs. Il demande aux chefs de file de traiter chaque élève comme une personne et d'aller au-delà du comportement pour en examiner les causes premières.

POINT

Examen du curriculum

Karen Gill

Karen Gill, gérante, Direction des politiques relatives au curriculum et à l'évaluation, fournit une mise à jour sur l'examen du curriculum par le ministère (présentation disponible).

Discussion

- Il pourrait y avoir d'autres consultations en personne, selon le sujet et les besoins.
- Aucune nouvelle révision ne sera faite en 2010 ou 2011.
- Des membres se disent déçus du fait que le nouveau curriculum en matière d'éducation physique et de santé a été en partie retiré.
- Julie Williams distribue des exemplaires imprimés du document *Faire croître le succès*.

POINT

Littératie financière

Maureen Callan

Maureen Callan, agente d'éducation, Direction des politiques relatives au curriculum et à l'évaluation, fournit une mise à jour sur les travaux entrepris par le ministère relativement à la littératie financière (présentation disponible).

Discussion

- La prestation efficace de ce curriculum dépendra de la façon dont l'information est fournie. La littératie financière pourrait être un élément expressément inclus dans les plans de transition des élèves ayant des besoins particuliers. Les parents, tuteurs et tutrices ont un rôle important à jouer.
- Ce sujet touche à diverses matières du curriculum : carrière, mathématiques, affaires, études sociales.

POINT

Points saillants de la réunion

John Wilhelm, président

Dates provisoires des prochaines réunions du Conseil :

- 13 et 14 octobre 2010
- 9 et 10 février 2011
- 15 et 16 juin 2011

Le président remercie les membres du Conseil, le personnel du ministère et les invités de leur contribution à la réunion, qui a été productive. En terminant, il souligne quelques points :

- Il fera parvenir au Conseil les points saillants de la réunion aux fins de diffusion aux intervenants.
- Il rappelle aux membres que l'ébauche de la Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté est confidentielle.
- Les membres doivent envoyer leurs commentaires sur la littératie financière à Robert Savage au début de la semaine prochaine au plus tard afin qu'un résumé puisse être préparé à temps.
- Le Conseil remercie Alain Broux, conseiller principal en politiques à la DPPEED, qui a occupé pendant un an le poste de secrétaire intérimaire du CCMEED.

Ajournement de la réunion à 14 h 35.